les avaient été entreprises dans toute l'église et l'on avait réussi à ramener au jour le cercueil de Christophe Colomb. C'est du moins ce que l'on crut à cette époque. Or, en 1877, des travaux de maçonnerie furent faits dans le sanctuaire de la cathédrale de Saint-Domingue. Un des ouvriers découvrit un petit caveau qui renfermait un cercueil sur lequel était inscrit le nom de Louis Colomb, petit-fils de Christophe Colomb.

L'archevêque de Saint-Domingue, Mgr Cocchia, fit poursuivre les recherches et deux jours après on découvrit un nouveau caveau dont l'ouverture était solidement murée. Mgr Cocchia pria le président de la République de Saint-Domingue, ainsi que les consuls étrangers de vouloir bien assister à l'ouverture de ce caveau. Un cercueil en plomb s'y trouvait. C'était, à n'en pas douter, celui de Christophe Colomb, puisque le couvercle portait le nom de celui-ci et diverses autres inscriptions notamment la suivante : « *Illustre y esclarecido varon don Cristobal Colon.*

Donc, à n'en pas douter, une erreur avait été commise en 1795 par le lieutenant-général Aristazabal. On avait transporté à la Havane ce prétendu cercueil de Christophe-Colomb ; le vrai était resté à Saint-Domingue. Cette découverte produisit une vive émotion à Cuba. Eh quoi ! le tombeau du grand navigateur que l'on vénérait tant à la Havane ne renfermait pas les véritables cendres de ce dernier ? On alla jusqu'à accuser l'archevêque de Saint-Domingue de s'être rendu coupable d'une pieuse fraude, mais le prélat protesta avec indignation contre cette accusation. L'affaire en resta là, Saint-Domingue comme Cuba se disant, chacun, possesseur des ossements de Christophe Colomb.

C'est alors que M. Rudolf-Cronau partit pour Saint-Domingue avec une lettre d'introduction de M. de Bismark auprès du président de la République de ce pays. Cela se passait en 1891. M. Rudolf Cronau put examiner à son aise le cercueil de Christophe Colomb, en relever les inscriptions et les moindres particularités. Un des principaux arguments des Espagnols était que les caractères de ces inscriptions étaient tout-à-fait modernes, ce qui constituait une preuve d'imposture, M. Cronau n'eut pas de peine, en sa qualité de philologue et de linguiste remarquable, à réfuter cette assertion.

Mais la preuve certaine, indéniable, que Saint-Domingue possédait le veritable cercueil de Christophe Colomb, c'est qu'on avait retrouvé en 1877, parmi les ossements, une balle en plomb, celle que Colomb avait reçue dans un combat et qui n'avait jamais pu être extraite de son corps.

Malgré ces indices et ces preuves, qui ébranleraient les plus solides convictions, l'Espagne se refuse à admettre la version de M. Rudolf Cronau, celle de l'archevêque de Saint-Domingue et la déclaration des consuls qui ont assisté à la cérémonie de 1877.

Conclusion ! De quel côté se trouve la vérité ? Qui possède les cendres de Christophe Colomb ? Saint-Domingue ou la Havane ? Nous n'osons nous prononcer.

GUY DORVAL.

LES GRANDES DAMES OUVRIÈRES

La princesse Victoria de Galles a voulu apprendre un métier. Elle s'est livrée à l'art du relieur, et expose, en vertu de son talent, à l'exhibition spéciale de reliure qui est actuellement ouverte à Londres.

Cette fantaisie, tout à la fois princière et plébéienne, ne saurait surprendre, car la princesse Victoria a de qui tenir pour faire œuvre laborieuse. Sa mère n'a-t-elle pas exposé à Chicago, en 1893, une chaise et deux tabourets de bois découpé, qui suscitèrent l'admiration des gens de goût?

La doctrine Saint-Simonnienne veut que, hors de la loi du travail, il n'y ait point de salut.

Les Anglaises très « smart » ne sont point les seules à en poursuivre l'application.

En France, un certain nombre de femmes du monde ont le souci du travail manuel. Mme Edouard Pailleron exécute, avec beaucoup de talent, des dessus de lit, des oreillers et des coussins d'une composition très originale; Mme de Cumien imite admirablement les miniatures de vieux missels; Mme la duchesse de Chartres peint de très jolis éventails. Certaines dames du Tout-Paris sont de véritables dentellières, et parmi elles nous avons le plaisir de citer Mmes Binder, Pailleret, la comtesse de Gramont d'Aster, la duchesse de Mouchy et Mlle Georges Ville.

Ne se contentant pas des simples besognes où la soie et les étoffes sont matières premières, d'autres dames s'exercent aux arts plus rudes.

Mme de Riencourt est savante en l'art du brongier ; Mme la princesse Bibesco, experte à se servir du burin, reproduit sur panneaux des dessins fleuris imaginés par elle. D'autres encore, parmi ces ouvrières mondaines, dessinent et décorent des bibelots, se font remarquer par l'originalité de leurs œuvres, telles Mmes Brouardel, Christophle, Ephrussi et de Nadaillac.

Beaucoup s'adonnent à la photographie, comme Mme la comtesse de Paris.

Plus pratiques, sans doute, quelques-unes ravissent au « cordon bleu » les lauriers de victoire. L'infortunée impératrice d'Autriche avait quelque talent comme pâtissière. Sa fille, l'archiduchesse Valérie, est très documentée en ce qui concerne les sauces, dit-on.

La reine Victoria passe pour connaître, mieux que personne, les mille et une manières de confectionner une omelette.

Ce sont là, pour les grandes dames, d'agréables passe-temps, c'est certain.

Il semble que c'est plaisir, pour l'élite du féminisme international, de reprendre en chœur ce célèbre refrain de la belle princesse de l'*Œil crevé* :

Menuiserie
Charpenterie
Sont de ma vie
Le seul bonheur !

Mais le délassement qui occupe les loisirs mondains peut devenir, par la suite, si l'heure est orageuse, une source de revenus.

Aux jours farouches du siècle dernier, la Terreur jeta sur la grande île anglaise nombre de nos belles marquises, hélas ! dépoudrées. Sans feu ni lieu, il leur fallut vivre du travail de leurs mains. Elles s'y résignèrent et réussirent fort bien. Mlle de Roussillon fit des modes, la fille de la comtesse de Neuilly broda des fleurs pour rubans de ceintures, Mme de Genouillac ouvrit une teinturerie, Mme de Gontaut fit des ménages à deux sous par heure, Mme La Tour du Pin se fit couturière, la duchesse de Guiche garde-malade et Mme de Montmorency porteuse de pain.

Nous ne souhaitons que pas nos grandes dames revivent ces horribles temps. Mais il faut reconnaître que plusieurs d'entre-elles sont, pareillement à la princesse Victoria de Galles, armées pour le « struggle for life ».

Aucune, cependant, ne peut rivaliser avec une ravissante créature de la colonie américaine, qui expose à Chicago, sous le nom de miss Sybill Anchert, une superbe paire de bottines en cuir brun,

Cette courageuse personne détient donc le record du genre.

Une grande dame qui se voue au dur labeur des piqueuses de bottines, peut, sans déchoir, mettre un bonnet de pauvresse, orné de la cocarde de Mimi Pinson. Le jardin de Jenny l'Ouvrière est ouvert aux filles de la noblesse. Et, telle, qui est habituée, par plaisir, à pédaler sur bicyclette, pourrait faire le même mouvement, par besoin, sur une machine à coudre. — LOUIS GAILLARD.

Millionnaires britanniques

Pendant l'année 1898, le tribunal de Probate a homologué les testaments de quatre-vingt-douze millionnaires.

Cinquante-deux de ces richissimes défunts ont laissé de deux millions cinq cent mille francs à cinq millions; vingt-quatre, de cinq à dix millions; dix, de dix millions à vingt-cinq millions, et six ont laissé plus de vingt-cinq millions.

Parmi ces derniers, le plus riche était lord Hillingdon, plus connu comme Sir Charles Mills, un des associés de la banque *Glyn, Mills, Currie et Cie*, dont la fortune est évaluée à 1,480,000 livres sterling, ce qui fait trente-sept millions de francs.

Quant à ceux qui ont laissé moins de 100,000 livres (deux millions et demi de francs), on n'en parle pas, et la liste en serait trop longue.

Pour les millions, on ne peut pas dire qu'ils n'en ont pas, en Angleterre !

UNE FEMME FUSILLÉE

Vienne, 5 janvier. — Dans un village serbe près de Prokuplje, un prêtre grec, Iric Jevrem, avait été assassiné; sa femme et un paysan avec lequel elle avait entretenu de coupables relations furent condamnés à être fusillés.

Le jour de l'exécution les deux condamnés furent amenés sur la place publique et placés devant les hommes chargés de les fusiller; des milliers de spectateurs accourus de toutes parts assistaient à cette scène tragique.

L'homme suppliait qu'on lui fit grâce, pleurait et se lamentait; la femme, au contraire, très calme, narguait la foule : « Comme nous sommes admirés ! » disait-elle.

Le peloton d'exécution apprêtait ses armes, quand surgit un cavalier portant un pli; il y eut une longue angoisse et on vit les deux condamnés, persuadés qu'on apportait leur grâce, s'embrasser en pleurant et manifester leur joie.

La grâce n'était pas complète, seul le condamné était gracié, mais la femme devait subir la peine de mort. Elle pria alors son complice de rester là jusqu'au bout et de l'embrasser encore; mais il partit, suivant ses gardiens, sans même lui adresser une parole de pitié. Quelques secondes après, le sang de la condamnée rougissait le pavé.

TIRAGES FINANCIERS

Jeudi 5 janvier 1899

Obligations de la ville de Paris 1896

Le numéro 419.570 gagne 100.000 fr.; le n° 308.562 20.000 fr.

Les nos 255.602 et 285.004 gagnent 10.000 fr.

Crédit Foncier

Obligations foncières 1879

Les numéros 1,273,968 et 1,009,579 gagnent chacun 100,000 fr.

Le numéro 289,178 gagne 25,000 fr.

Les numéros 1,424,487 et 301,730 gagnent chacun 10,000 francs.

Les cinq numéros 252,628 — 327,242 — 410,929—560,429 et 1,643,201 gagnent chacun 5,000 fr.

Quatre-vingt-dix autres numéros gagnent chacun 1,000 francs.

Obligations foncières 1885

Le numéro 5,702 gagne 100,000 fr.
Le numéro 566,371 gagne 25,000 fr.
Les six numéros suivants gagnent 5,000 fr. chacun : 82,044 — 509,284 — 592,202 — 599,760 — 71,538 — 256,438.
45 autres numéros gagnent chacun 1,000 fr.

UN HOMME A LA MER

Et le père Bougie, vieux loup de mer, notre maître de quart à l'avant, après avoir mis dans sa bouche un pruneau de rechange, nous conta, comme il suit, l'aventure de son matelot Madec :

*
* *

Nous nous trouvions par le travers des Açores, faisant route pour Fort-de-France. La *Magicienne* filait au moins ses douze nœuds à la voile; il venait une brise carabinée, capable d'écorner un régiment de bœufs. Les basses voiles carguées, nous naviguions sous le petit, le grand hunier et le grand foc. La mer était démontée; parfois des sautes de vent faisaient craquer la mâture, la fatiguaient horriblement, couchaient brusquement la frégate sur un de ses flancs.

Nous étions en septembre et il pouvait être cinq heures du soir à peine, mais les nuages trainaient si bas, qu'il faisait déja nuit noire. De temps à autre des lames embarquaient avec une violence épouvantable, renversaient les hommes de quart sur le pont, noyaient les cuisines et éteignaient tous les fanaux intérieurs:

Nous venions à grand'peine de hâler bas le grand foc et nous comptions avoir un instant de tranquilité, lorsque, soudain, nous entendîmes, dominant le vacarme et la tempête, un bruit sec, comme un coup de canon : c'était notre voile du petit hunier qui venait de céder à tribord : la ralingue s'était rompue sous la poussée du vent, et la toile battait précipitamment, avec des claquements sinistres, menaçant de briser notre petit mât de hune.

L'officier de quart commanda d'amener la vergue; mais, justement, la drisse venait de s'engager, impossible de faire fonctionner la poulie; la vergue resta en place; alors il ordonna de couper, coûte que coûte, le reste de la toile.

La chose était difficile, car, je l'ai déjà dit, le navire roulait bord sur bord et piquait du nez comme un marsouin. Madec, gars solide de vingt-cinq ans, chef de la hune de misaine, à qui je transmis l'ordre de l'officier, ne se le fit pas répéter deux fois; confiant dans sa vigueur et dans son expérience, il ne voulut céder à aucun autre gabier l'honneur périlleux d'aller l'exécuter.

Saisissant de ses mains nerveuses l'échelle de revers, il grimpa comme un écureuil dans les haubans; bientôt nous l'aperçûmes cramponné en haut de la vergue, taillant la toile avec son couteau, sans paraitre s'émouvoir des hurlements de la tempête, ni du gouffre noir béant à ses pieds. Parfois les arcs que décrivait la mâture s'allongeaient tellement et les vagues s'élevaient si haut, que l'homme plongeait littéralement dans la mer, dont les remous blancs et les crêtes hérissées semblaient autant de bras avides de saisir une proie.

L'officier de quart, très ému, sans vouloir le laisser paraitre, arpentait fiévreusement la passerelle; comme nous, il avait hâte de voir Madec redescendu sur le pont, et criait : « Allons ! dépêchons ! » Le brave matelot qui, du reste, n'entendait pas la voix de l'officier, poursuivait son œuvre avec une très grande activité, arrivait au bout de la vergue à bâbord, coupait, coupait toujours. Quelques secondes encore et c'était fini, quand tout à coup, dans une risée plus forte que les autres, la toile se roula sur elle-même comme un serpent, arracha la ralingue adhérant encore, et, dans cette suprême convulsion, souffleta le courageux matelot, l'enveloppa dans ses replis, l'enleva de le vergue. La voile s'envola au loin, l'homme tournoya sur lui-même sans pausser un cri, puis disparut dans les ténèbres.

Tout cela s'était passé en moins de temps qu'il n'en faut pour le dire. Haletants, nous avions aperçu pendant une seconde d'éclaircie le corps pirouetter dans le vide, puis s'abattre dans le gouffre noir !... Quelle secousse, mes enfants ! Cela me fit l'effet d'un coup de barre de cabestan reçu en grand sur la tête ; j'eus un grand étourdissement et je dus m'accrocher aux bastingages pour ne point m'affaisser ! L'on cria : « Un homme à la mer ! » Le matelot de service à l'arrière, toujours armé de sa hache, coupa aussitôt la bouée qui tomba dans l'eau, laissant jaillir, par intervalles, du creux de sa tige de cuivre, les flammes de fusées multicolores. Je me précipitai dans la baleinière de sauvetage accrochée sur les bossoirs ; quelques hommes suivirent mon exemple et nous attendimes l'ordre de nous affaler.

On largua les bras de sous le vent pour mettre à la cape; on sonna la cloche; bref, on fit ce qu'il était possible de faire dans cette circonstance; même, sur l'ordre de l'officier de quart, on jeta à la mer deux énormes cages à poules qui se trouvaient sur le gaillard d'avant, pour qu'elles pussent servir de dernière planche de salut au malheureux que nous allions abandonner.

... Après deux heures de recherches inutiles, nous rétablimes la voilure, et la frégate reprit sa route.

Quel triste quart nous passâmes, mes bons amis! Chacun de nous avait un poids sur la poitrine ! moi surtout qui ne pouvais me faire à l'idée d'être séparé pour toujours d'une façon si brusque et si tragique de mon *matelot:* car c'était mon matelot, Madec ! De plus un pays que j'avais connu novice et qui naviguait avec moi depuis six ans. Tout récemment, au retour de notre campagne d'Islande, j'avais nommé son petit dernier; on avait même retardé le baptême pour m'attendre et me faire cet honneur. Que pourrais-je dire à sa pauvre femme, lorsque je rentrerai à Landerneau? Que répondrais-je à ses malheureux enfants, quand ils me demanderaient leur père ?

Lui, avec qui nous avions formé tant de joyeux projets pour le retour ! Car il attendait sa nomination de second maître pour le premier janvier, et nous devions la fêter ensemble... Je ne pouvais retenir mes larmes à la pensée de ce moment terrible où je l'avais vu lâcher la vergue et disparaître sans pouvoir rien faire pour lui !!! Je me le représentais vrai poisson, luttant contre la mer en furie, nageant vigoureusement vers la frégate, sur le secours de laquelle il était en droit de compter; puis, brisé de fatigue et de désespoir en la voyant s'éloigner, il jetait un cri de malédiction et disparaissait pour toujours sous la vague, adressant une dernière pensée à sa femme et à ses enfants.

Cette vision douloureuse me poursuivit toute la nuit, ne me permit pas de fermer l'œil une seconde.

Au matin, le commissaire du bord me fit appeler avec deux ou trois autres pour signer *l'acte de disparition en mer* par 29 degrés de longitude et 37 degrés de latitude nord. Ce fut l'oraison funèbre de notre infortuné camarade.

*
* *

Huit jours après, nous abordions à Fort-de-France.

Aussitôt l'ancre au fond, l'on m'envoya avec une équipe, dans la chaloupe, faire de l'eau.

Je revoyais cette Martinique, que j'avais vue tant de fois. Mes yeux, par l'habitude, cherchaient la petite maison blanche où habitait la mère Tropique, une brave vieille qui blanchissait mon linge. Je me faisais une idée de son chagrin, lorsque j'allais lui apprendre la triste fin de Madec qu'elle connaissait et affectionnait comme s'il eût été son fils.

De plus en plus nous approchions. Déjà, nous distinguions la savane et la statue de Joséphine, quand, sur le bout de la jetée où nous débarquions d'ordinaire, j'apperçus un grand diable qui allait venait, se démenait vivement, nous faisait des signaux à bras, dansait, agitait son mouchoir, bref, donnait tous les signes d'une agitation désordonnée. Je me dis : « Cré nom ! si je n'était pas sûr que mon pauvre matelot se trouve en ce moment au fond de l'Océan, ou plutôt dans le ventre de quelque requin, ma parole, je parierais que c'est lui. »

Tout à coup, le particulier qui, maintenant, battait un entrechat des plus risqués, se mit à m'appeler par mon nom : « Bougie ! Bougie ! ie ! ie ! »

Mille tonnerres ! mes enfants ! j'ai vu la mort de près bien des fois ; mais jamais, au grand jamais, je n'éprouvai une émotion pareille à celle qui me saisit en entendant cette voix ; un frisson me remua des pieds à la tête et je ne pus réprimer un instinctif signe de croix.

— Attention donc, patron ! me cria Derrien, mon brigadier, la barre à tribord, et toute, ou nous allons donner en plein sur les cailloux...

C'était bien Madec qui était là, Madec en chair et en os, riant de son bon rire et jouissant de l'étonnement que nous causait sa vue. Aussitôt que j'eus mis le pied à terre, il se jeta à mon cou et manqua de m'étouffer dans ses grands bras. Je ne pouvais que répéter : « Mon matelot... mon cher matelot... » en répondant de mon mieux à son étreinte.

Une fois les premières effusions passées, il fallut bien des explications; tous l'interrogeaient à la fois, il ne savait à qui répondre. Enfin il parvint à nous narrer ce qui s'était passé.

Tout d'abord, étourdi par le vigoureux soufflet de la toile, il était tombé comme une masse inerte, mais la brusque fraîcheur de l'eau l'avait ranimé; machinalement il avait remué les bras et les jambes et était remonté à la surface; puis, ayant aperçu la bouée lumineuse, il avait nagé vers elle, s'y était cramponné.

La nuit était si noire qu'il ne pouvait apercevoir le navire ; la lumière intermittente des fusées, n'éclairant qu'un espace restreint, rendait encore plus sombre l'espace au delà; au bout d'un instant, d'ailleurs, la dernière fusée s'éteignit, Madec ne vit plus rien que les ténèbres. Il nagea du côté où il supposait que se trouvait la frégate et ne trouva rien ; il cria, le bruit du vent et des lames couvrit sa voix. Crispé à son frêle morceau de liège, grelottant, enseveli à chaque instant sous les lames, il se sentait à bout de forces, lorsque sa main rencontra quelque chose de résistant qui surnageait ; c'étaient les deux cages à poules jetées par-dessus bord. Avec l'amarrage de son couteau, il les réunit ensemble, se coucha dessus à plat ventre, sans abandonner la bouée et passa ainsi le reste de la nuit.

Le jour, en se levant, lui dévoila toute l'horreur de sa situation : le vent ne soufflait plus, les flots s'étaient apaisés, mais de toute part s'étendait la mer sans limites!... Le malheureux se demanda s'il ne serait pas plus simple de se laisser couler à pic, pour abréger ses tortures ! Pourtant, il tint bon. Six heures s'écoulèrent; le soleil arrivait au méridien, le naufragé défaillait. Dans sa torpeur, il entendit un bruit, confus d'abord, puis bientôt plus distinct, le son d'une cloche. Madec releva la tête et aperçut une forme noire, un vaisseau qui s'avançait. Il détacha sa ceintuve rouge, l'agita, se mit à crier de toutes ses forces...

Les signaux avaient été aperçus, l'on avait entendu sa voix, l'on amenait une embarcation.

Mon matelot qui, pendant vingt heures, avait su lutter contre la souffrance, ne put supporter la trop grande joie; ses muscles se détendirent et il n'eut plus conscience de rien. Lorsqu'il reprit ses sens, il se vit étendu bien chaudement dans une couchette. Il demanda où il se trouvait. On lui répondit qu'il était à bord de la *Ville de Marseille*. Ce vapeur faisait route pour Fort-de-France, où il accostait sept jours après, c'est-à-dire vingt-quatre heures avant nous.

» Et voilà, acheva Madec, comment il se fait que j'ai pu me trouver à votre arrivée sur le quai de débarquement et vous souhaiter la bienvenue.

Affirmer que, le soir, nous avons arrosé ce retour, serait modeste, c'est inondé qu'il faut dire. Tout se passa, néanmoins, le mieux du monde. Quelques exaltés parlèrent bien, vers la fin, de faire flamber en un punch gigantesque la salle du banquet et ce qu'elle contenait, afin de donner plus d'éclat à la fête, mais d'autres, plus raisonnables, firent entendre que notre commandant, pourtant très tolérant, pourrait trouver à redire à cette petite manifestation; que d'ailleurs les *brasse-carré* (gendarmes) rôdaient aux alentours. Nous nous contentâmes de jeter par la fenêtre la vaisselle, les tables et les bancs, puis nous rentrâmes gaiement à bord.

M. MOULIN ET P. LEMONNIER.

Chronique Locale

ROUBAIX

L'épuration des eaux de l'Espierre. — *Nouvelle démarche du gouvernement belge auprès du gouvernement français.* — Notre correspondant de Bruxelles nous télégraphie, 5 janvier, au soir :

« D'après des informations que je viens personnellement de recueillir, le ministre des Affaires étrangères, à la demande de son collègue des Travaux publics, va écrire au représentant de la Belgique à Paris de faire une démarche auprès du gouvernement français à propos de l'état actuel de la question de l'Espierre.

» Le représentant de la Belgique fera ressortir qu'il est inadmissible que l'exécution des promesses du gouvernement français en ce qui concerne les satisfactions à donner à la Belgique à propos de l'Espierre soit retardée par suite de l'expérimentation d'un nouveau système d'épuration ; il insistera pour la prompte réalisation des engagements de la France.

» La lettre du ministre des Affaires étrangères partira pour Paris dans un jour ou deux.

» Les représentants des arrondissements qui ont à souffrir de la contamination de leurs eaux par l'Espierre ont fait, dans ces derniers temps, de vives instances au ministère pour qu'on s'oppose à tout retard dans la solution de la question du côté français. On sait d'ailleurs, que dès la reprise des travaux parlementaires, M. le ministre De Bruyn aura à répondre à une question à ce sujet.

« L'attention du gouvernement a aussi été vivement attirée sur la pollution des eaux de la Lys par la Deule. Il paraît que le mal s'annonce de ce côté aussi redoutable que du côté de l'Espierre. Il est probable que cette question sera aussi touchée par le représentant de la Belgique dans ses démarches auprès du gouvernement français. »

Intéressante collection de tissus. — La Chambre de commerce de Roubaix vient de recevoir une collection très intéressante d'échantillons :

1° *De tissus coton* fabriqués et imprimés en Angleterre et dont la vente est considérable au Brésil ;

2° *De casimirs anglais et français*, de vente courante au Mexique ;

3° *D'étoffes en poils de chameau* fabriqués par un procédé nouveau en Suisse ; ces étoffes très moelleuses et très chaudes, peuvent être appelées à une certaine vogue.

Les industriels et négociants de Roubaix qui seraient désireux de prendre connaissance de ces divers échantillons avec les renseignements qui les accompagnent, peuvent se présenter au secrétariat de la Chambre de commerce, à la Bourse, où il leur sera donné satisfaction.

La Mairie nous communique l'avis suivant :

« Par application du nouveau règlement du service médical, l'administration municipale délivre, tant pour le jour que pour la nuit, les cartes d'accouchements destinées aux femmes indigentes. En conséquence, les intéressées ne doivent plus s'adresser au Bureau de Bienfaisance ».

La surveillance de l'abattoir. — Par arrêté municipal, M. Alfred Bottiaux, vétérinaire inspecteur sanitaire, chevalier du Mérite agricole, vient d'être chargé de la direction, de l'organisation de la surveillance générale de l'abattoir, en remplacement de M. Pelletier, préposé en chef de l'octroi, dans les attributions de qui ce service se trouvait jusqu'à ce jour.

Un encouragement à l'art musical. — M. le ministre des beaux-arts, vient d'accorder, à titre d'encouragement, une somme de cinq cents francs aux Concerts populaires de Roubaix, dirigés par M. Koszul.

Une touchante cérémonie à l'établissement S. Beaumont et fils. — Le dimanche jour de l'an, a eu lieu une cérémonie touchante dans l'établissement de MM. S. Beaumont et fils, fabricant de garnitures de cardes, 48, Grande-Rue.

C'était la remise à deux ouvriers de la maison du diplôme d'honneur et de la médaille de bronze que leur ont décernés les jurys de l'Exposition de Bruxelles de 1897.

Par suite de formalités internationales toujours fort longues, ces récompenses n'étaient parvenues à Roubaix, par l'entremise du ministère du commerce, que tout dernièrement, en même temps que deux médailles d'or et les deux médailles d'argent obtenues par la maison S. Beaumont à cette même exposition.

En termes excellents M. Beaumont a félicité ses deux collaborateurs, MM. Claudius Dumarchez et Louis Vandeputte, de la distinction honorifique que leur avaient accordée les jurys de l'Exposition de Bruxelles en récom-

FEUILLETON DU 7 JANVIER 1899. — N° 11

FEU ROBERT-BEY

PAR ARMAND LAPOINTE

IX

Ils avaient été arrêtés au village de Grignon, entre Choisy-le-Roi et Orly, dans des circonstance qui vont s'apprendre et faisaient peser sur eux des charges accablantes. Interrogés à Choisy par le commissaire de police, séparément et ensemble, leurs réponses n'avaient pas varié et s'étaient trouvées conformes en tous points, mais sans que cela, cependant, diminuât en rien les présomptions graves de leur culpabilité. Toutefois la concordance et la précision de leurs récits dispensaient le juge d'instruction d'un interrogatoire individuel, reconnu inutile. C'est pourquoi, contrairement à l'usage, tous les deux se trouvaient ensemble dans le cabinet de M. Aubry, mais séparés l'un de l'autre de toute la largeur de la pièce, et empêchés de communiquer, même au moyen du regard, par la présence des agents.

Le magistrat prit la parole.

— C'est à vous que je m'adresse, Passereau, dit-il au grand vieillard.

— Présent, fit celui-ci en essayant de se lever.

L'agent le maintint sur sa chaise.

— Vous vous nommez Adonis Passereau; vous êtes né en 1810, à Dourdan (Seine-et-Oise) ...

— Oui, mon doux juge.

— Ne m'interrompez pas. Vous vous êtes engagé à vingt ans, lors de la première expédition en Algérie, et avez passé quatorze ans en Afrique

— 10e de ligne... sergent des grenadiers, trois blessures et deux citations.

— Je reconnais que pendant votre séjour sous les drapeaux, votre conduite a été à l'abri de tout reproche.

— Depuis aussi, mon doux juge.

— C'est ce que nous allons voir. Vous rentrez en France avec un congé définitif à l'âge de trente-cinq ans, et vous exercez diverses professions, terrassier, aide maçon et homme de peine.

— Dame ! fallait bien. Je ne pouvais pas me balader tout le jour, comme un gant jaune, à ne rien faire, en fumant des cigares à vingt-quatre sous !

— Le travail est une nécessité pour tout le monde, sachez-le...

— Ça dépend... il y en a comme moi, qui se sont dévissé la colonne vertébrale à trimer pendant soixante ans, et d'autres qui se la coulent douce... C'est pas la même chose.

— Enfin, vous êtes entré à la faïencerie de Choisy-le-Roi...

— Oui, comme aide-chauffeur, à trois livres dix sous par jour.

— Là vous avez contracté des habitudes d'ivrognerie, et en 1871 on a été contraint de vous renvoyer,

— Moi, ivrogne ?... Jamais !... Le chauffage, ça donne soif, c'est vrai ; mais c'est avec de l'eau que que je m'arrosais la dalle du cou. On m'a flanqué à la porte parce que j'avais soixante ans et que je ne rapportais plus assez à la maison. On est bon pour le travail quand on est jeune et vigoureux ; vieux et cassé, on vous mets au rancard. Voilà la vérité mon doux juge.

— Et depuis cette époque, c'est-à-dire depuis dix ans, vous êtes sans moyen d'existence et sans domicile.

— Des moyens d'existence !... Mais j'en ai, puisque j'ai vécu... et ma profession donc ?

— Quelle profession ?

— Aveugle, mon doux juge.

— Aveugle ? répéta M. Aubry en regardant fixement le misérable. Ça n'est pas une profession, cela.

— Il y en a de moins bonnes, il y en a de meilleures... Moi, je m'en contente, Quant au domicile, j'en ai au moins une vingtaine de Choisy-le-Roi à Villeneuve-Saint-Georges.

— Lesquels ?

— Les bois en été ; les grottes, les paillers et les carrières lorsque vient la mauvaise saison. Sans compter qu'on m'offre souvent un petit coin dans les fermes et dans les auberges. Oh ! je ne suis pas difficile, moi. Et puis on me connaît. Tout le monde sait que Passereau est un honnête homme. Souvent pas un rotin dans son porte-monnaie, mais rien sur la conscience. Passereau ! et avec ça bon pied, bon estomac et sommeil tranquille, quelle que soit la dureté de son lit.

— A vous, dis le juge d'instruction en s'adressant au second prisonnier.

Celui-ci fit un troisième salut semblable aux précédents, et, avec une volubilité extraordinaire, par phrases hachées, comme s'il faisait un *boniment*, il dit :

— Rossignol... tout court... père, mère et âge inconnus... né quelque part... sur la grande route probablement... artiste forain dans la spécialité d'éducateur de bêtes et de montreur d'animaux savants... faisant le bien quand l'occasion s'en présente et qu'il s'agit de partager sa pitance ou de donner un coup de main à des camarades embourbés ; le mal, jamais !... Voilà, mon président. Voyez mes papiers... toujours en règle avec MM. les maires, gendarmes et gardes champêtres, et respectueux de la loi.

— Les papiers saisis sur vous établissent, en effet, l'industrie que vous venez d'indiquer. Mais ces papiers sont muets sur ce que vous avez fait depuis huit mois. Comment expliquez-vous votre présence en compagnie de Passereau au moment de votre arrestation ?

— C'est limpide comme de l'eau de source : j'avais deux chiens qui me devaient leur belle éducation... d'excellentes bêtes... mieux que ça : des amis ! et un singe. Les chiens travaillaient, le singe faisait la parade et la quête... Ça allait bien... Pas d'économies, mais nous vivions, mes bêtes et moi. Un jour... c'était à la fin de l'automne dernier à Villeneuve-le-Roi, on a tué mes chiens, sous prétexte qu'ils pouvaient être enragés... Mon singe s'est laissé mourir.. de chagrin après avoir perdu ses compagnons... et moi, je me suis trouvé tout seul, sans ressource... C'était dur au commencement de l'hiver !... Que devenir?... C'est alors que j'ai rencontré le père Passereau... que je connaissais pour l'avoir vu dans les fêtes patronales... Un brave homme, le père Passereau, mon président !

— Rossignol, qu'il me dit, puisque tu as l'habitude de montrer quelque chose au public et de faire le boniment, associons-nous ensemble... tu me montreras à la place de tes bêtes, et tu raconteras mon histoire... une histoire attendrissante... un vieux de la vieille... l'âge n'y est pas, mais ça ne fait tort à personne... grenadier de la jeune garde... l'incendie de Moscou... les glaces de la Bérésina... le retour du Petit Caporal et la prise d'Alger... tu arrangeras tout cela.

J'ai accepté... j'ai montré Passereau l'aveugle... et pour remplacer mes chiens, je me suis mis à dresser des rats... des bêtes calomniées et méconnues, mon président... J'en avais deux, d'une intelligence supérieure, et avec l'aide desquels Passereau et moi nous allions gagner honnêtement notre vie, lorsqu'on nous arrêtés. Pas de chance, le pauvre Rossignol!... C'est la *Déesse* qu'on aurait dû me nommer... Six mois de perdus, et plus moyen de gagner ma vie en sortant de prison... Car j'espère bien, mon magistrat, qu'on va nous donner la clef des champs... Si je pouvais seulement retrouver mes rats !

Tout cela avait été débité sur un ton moitié comique et moitié sentimental qui avait touché M. Bresson.

— De pareilles gens ne sont pas des assassins! se dit-il.

Mais le juge d'instruction, lui, était resté parfaitement impassible et ne subissait aucun attendrissement.

— Ainsi, reprit-il lorsque Rossignol eut achevé ses explications, vous êtes tous les deux des vagabonds et des mendiants, abusant, l'un et l'autre, de la crédulité publique, et vivant d'astuce et de mensonge! De délits en délits vous êtes arrivés jusqu'au crime.

— Mon président!

— Mon doux juge! s'écrièrent à la fois les deux personnages.

— Vous savez, reprit M. Aubry, que vous êtes inculpés d'assassinat et de vol à main armée, la nuit, sur la personne de Robert-Bey, dans le bois dépendant du château des Petites-Loges?

— Nous avons déjà répondu que nous étions innocents, dit Rossignol. C'est à ceux qui nous accusent de prouver que nous sommes coupables, et je les défie bien, ceux-là, de fournir cette preuve.

— Oh! oui! dit Passereau.

— Cette preuve est toute faite, elle est accablante pour vous.

— Tu entends, Rossignol, gémit l'aveugle.

— Oui, patron ! répondit piteusement l'*artiste forain*.

— Oh ! malheur! s'écria Passereau en secouant ses deux mains enchaînées.

C'était sa façon de protester, à cet homme.

— Et tout d'abord, reprit le juge d'instruction, où étiez-vous dans la soirée du jour où le crime s'est accompli, c'est-à-dire il y a aujourd'hui quinze jours, vers dix heures du soir?

— Dans le bois des Petites-Loges, au lieu dit le Val, tout près de la ferme des frères Simon.

— Et que faisiez-vous là?

— C'est un de nos refuges de nuit. Il y a en cet endroit un hangar, une sorte de cabane qui sert à remiser les outils, quand on fait le bois. Le temps était à l'orage ; c'est pourquoi nous avons été y chercher un abri et y passer la nuit.

— Et à quelle heure y êtes-vous arrivés?

— Un peu avant la pluie ; il faisait encore jour. Nous nous sommes couchés sur la sciure de bois, très-épaisse là, et comme nous étions fatigués, à